



Communiqué de presse

Modification de la Collecte des produits chimiques sur le territoire de Couesnon Marches de Bretagne

Afin de garantir la sécurité de nos agents, des usagers et d'éviter tout risque environnemental, la collecte des Déchets Diffus Spécifiques (DDS), autrement dit les produits chimiques ne seront plus collectés dans la déchèterie de Tremblay Val-Couesnon, à partir du 3 février 2025.

Les déchets diffus spécifiques

Ce sont tous les produits chimiques que l'on peut avoir chez soi. Il s'agit de produits utilisés pour le bricolage, le jardinage la décoration de l'entretien des voitures, mais aussi des piscines et des cheminées/chauffages.

Les huiles de vidange sont concernées par cet arrêt, mais pas les huiles de friture qui continueront à être collectées.

Ces produits de par leurs caractéristiques physico-chimiques peuvent présenter un risque significatif pour la santé et l'environnement. C'est pourquoi ils doivent impérativement être déposés en déchèterie ou chez les metteurs en marché (magasins où les produits ont été achetés), afin d'être triés et envoyés vers les filières de recyclage adéquates.

La réglementation

Ainsi afin de rester en conformité avec la réglementation pour la collecte de ce type de déchets, celle-ci ne sera plus effectuée à la déchèterie de Tremblay, Val-Couesnon. **Elle sera donc stoppée à partir du lundi 3 février 2025.** Les usagers auront toujours la possibilité de déposer leurs déchets chimiques à la déchèterie de Bazouges-la-Pérouse ou celle de Maen Roch.

Informations auprès des usagers

Afin d'informer les usagers, un panneau a été mis en place dans les déchèteries de Val-Couesnon et Bazouges-la-Pérouse.

Exemple de quelques produits concernés

- Peinture, lasure, laque, vernis
- Colle, enduits
- Produits phytosanitaires (anti-nuisibles, désherbants, engrais non organiques, anti-mousse...),
- Aérosols (décapant four ou cheminée),
- Acides, soude, ammoniac, ammoniaque,
- Filtres à huile, liquide de refroidissement, anti-gel,
- Alcool à brûler, allume feu, produit de ramonage,
- Régulateur de pH, Chlore, Brome...

La liste des produits concernés se retrouve sur le site de EcoDDS www.ecodds.com

Rappel des horaires d'ouverture des deux déchèteries

Déchèterie de Bazouges-la-Pérouse :

Horaires d'été

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h - 12h et samedi de 9h - 12h et 14h - 18h

Horaires d'hiver

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h - 12h et samedi de 9h30 - 12h et 14h - 18h

Déchèterie de Val-Couesnon :

Horaires d'été

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 14h - 18h et samedi de 9h - 12h et 14h - 18h

Horaires d'hiver

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 14h - 17h30 et samedi de 9h30 - 12h et 14h - 18h